

Date de publication : **07/10/2025**

Le directeur général de l'Agence Française de Développement ;  
Vu le code monétaire et financier, et notamment son article R. 515-16 ;  
Vu le décret n° 2010-1035 du 1er septembre 2010 relatif à la durée des mandats des dirigeants et au fonctionnement des organes de direction de certains des établissements publics de l'Etat, notamment l'article 6 ;  
Vu la lettre interministérielle du 12 septembre 2025, désignant le Directeur général par intérim de l'Agence Française de Développement à partir du 2 octobre 2025 ;

**DECIDE :**

Délégation est donnée à Madame Marie BJORNSON-LANGEN, directrice adjointe de la direction exécutive Solutions de développement durable, à l'effet de signer pour l'AFD, au nom du directeur général, l'accord-cadre de partenariat 2026-2030 entre le groupe AFD (l'AFD, Expertise France et Proparco) et le WWF France lors du Congrès mondial de la nature de l'UICN qui se tiendra à Abu Dhabi du 9 au 15 octobre 2025.

La présente décision entrera en vigueur le lendemain de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de l'AFD.

Fait à Paris, le 30 septembre 2025  
En un exemplaire original

**Le directeur général**  
**Rémy RIOUX**